

POLITIQUE QUALITE-SECURITE DE LA SOCIETE AGREC

Pour satisfaire toujours plus ces clients et conserver ces agréments aéronautiques (PART.21-G et PART.145), AGREC décline et s'engage dans une politique qualité-sécurité basé sur 4 principes :

QUALITE :

Faire bien, du premier coup, et à moindre coup.

- Mettre en place un système qualité basé sur l'amélioration continue à tous les niveaux de l'entreprise.
- Définir et faire évoluer un système documentaire définissant notre organisation, nos procédés, et nos exigences internes à travers des procédures par exemple.
- Respecter et appliquer les exigences réglementaires et normatives qui nous incombent à tous les niveaux de l'entreprise.
- Définir, fournir et utiliser l'ensemble des ressources (outillages, matériels, procédure, personnel,...) de façon suffisante et adaptée pour exécuter nos tâches bien du premier coup.

SECURITE :

La préoccupation de tous, à tout instant.

- S'assurer du respect des exigences en matière de sécurité (du personnel, de nos produits, et de notre structure) malgré des impératifs commerciaux parfois imposant
- Promouvoir et faire appliquer, par le biais de la formation continue, les principes liés aux facteurs humains et à la sécurité.

TRANSPARENCE :

Une organisation ouverte.

- Faire preuve de transparence avec l'ensemble de nos parties prenantes, dont les autorités, sur notre organisation et nos résultats.
- Etre à l'écoute et répondre, de la meilleure façon qu'il soit, aux insatisfactions
- Coopérer, à tous niveaux de l'entreprise, lors d'examen, tel que des audits.
- Encourager le personnel à reporter, toutes erreurs ou non-conformités, grâce à un environnement de travail non punitif

REUSSITE :

Etre et rester performant.

- Anticiper et organiser chacune de nos actions pouvant avoir un impact sur notre performance.
- Mettre en place un environnement de travail adapté pour conserver du personnel motivé et compétent.
- Travailler en partenariat avec nos fournisseurs et sous-traitant.

LE RESPONSABLE QUALITE-SECURITE

M.JANOT

DATE : 30/10/14

VISA



LE DIRIGEANT RESPONSABLE

S. SERANZI

DATE : 30/10/14

VISA



AGREC
4 RUE GUSTAVE EIFFEL
77220 GRETZ- ARMAINVILLIERS
☎ : 01.64.07.29.29 – Fax : 01.64.42.89.89
Internet : www.agrec.fr / Email : agrec@agrec.fr
SIRET 958 201 527 00024 - APE : 2562B